

Plan Climat Air Énergie Territorial

Compte-rendu

Forum des acteurs socio-économiques – 25/09/18

Partage du diagnostic et prédéfinition des enjeux



Les objectifs du forum climat

Le forum climat du 25 septembre 2018 était le premier temps fort proposé aux acteurs du territoire dans le cadre de l'élaboration du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de Liffré-Cormier Communauté.

Les objectifs de cette réunion participative étaient de :

- présenter la démarche d'élaboration du PCAET ;
- partager la première version du diagnostic territorial du PCAET ;
- compléter, questionner et enrichir le diagnostic territorial sur la base des connaissances des participants ;
- proposer des enjeux pour la définition de la stratégie du PCAET.

M. Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne et Président de Liffré-Cormier Communauté, a introduit la séance, accompagné d'Yves Leroux, Vice-Président de Liffré-Cormier Communauté délégué au Développement Territorial Durable.

Des temps de présentation suivis de questions-réponses ont permis de répondre aux deux premiers points ci-dessus (la présentation est disponible auprès de la collectivité).

Un temps de travail en ateliers a ensuite favorisé les échanges et le partage des atouts et des faiblesses du territoire d'une part, des enjeux d'autres part.

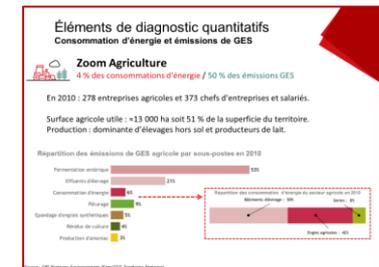
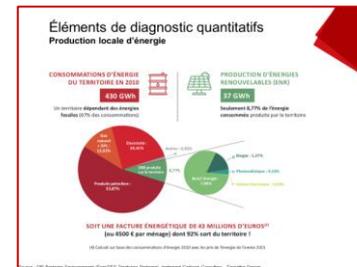
Le présent compte-rendu synthétise les productions des ateliers (le détail des contributions est en annexe) : il s'agit bien du **reflet de la perception des acteurs**, tels qu'ils pourront être pris en compte et évalués par les élus lors de l'élaboration de la stratégie.

Zoom sur le déroulé des ateliers

Afin d'organiser les prises de parole, différents sous-groupes ont été formés. Chaque sous-groupe abordait un sujet :

- Sujet A : le bâti
- Sujet B : l'aménagement du territoire et la mobilité
- Sujet C : les activités économiques
- Sujet D : l'agriculture et la forêt
- Sujet E : les énergies renouvelables

Les participants ont été invités à définir les atouts et les faiblesses du territoire dans un premier temps. Ces derniers ont ensuite servi à la formulation des enjeux. Les sujets de la qualité de l'air et de l'adaptation au changement climatique ont été traités de façon transversale au cours des ateliers.



Extraits du diagnostic projeté disponible sur demande auprès de la collectivité

La synthèse des contributions (cf. annexe pour retrouver le détail)

Sujet A : Le bâti

Synthèse des atouts et des faiblesses

Les participants ont souligné le caractère relativement récent et performant du parc de logements dans son ensemble. Néanmoins, de nombreuses habitations pourraient nécessiter des travaux de réhabilitation et ceci sera d'autant plus difficile que le nombre de logements individuels est très important par rapport aux logements collectifs. Il est par ailleurs compliqué de procéder à des rénovations globales des logements quand certains sont déjà isolés partiellement. On notera également une difficulté au niveau des commerces dont beaucoup se trouvent dans de vieux bâtiments (centre-ville) et pour lesquels les exploitants ne sont pas propriétaires des lieux. Sur ce point, l'ALEC (Agence locale de l'énergie du Pays de Rennes) pourrait s'avérer être un partenaire pertinent notamment via son opération « Commerçants éclairés ».

Concernant les politiques communales, les participants ont salué la dynamique déjà en cours de prise en compte des enjeux énergétiques et environnementaux dans les nouveaux programmes de construction. Certaines communes (Liffré, Mézières-sur-Couesnon, Livré-sur-Changeon, Saint-Aubin-du-Cormier) ont récemment adhéré au Conseil en Energie Partagé afin d'améliorer la maîtrise des consommations des équipements publics. Toutefois, afin de montrer l'exemple, des progrès pourraient être réalisés, d'une

part, au niveau des zones d'activités économiques et, d'autre part, au niveau des logements sociaux (dont certains plutôt anciens nécessiteraient d'être mieux isolés).

Liffré-Cormier dispose de plusieurs leviers pour améliorer la performance énergétique à l'échelle du territoire. Par exemple, on notera la présence d'entreprises compétentes en construction de maisons individuelles à haute performance environnementale (ex. Gasnier..). Le territoire dispose également d'importantes ressources en bois, ce qui représente une opportunité à la fois pour la construction et le chauffage, lorsqu'on sait que le chauffage électrique a une part prépondérante sur le territoire. En revanche, il ne semble pas y avoir de réflexion en cours concernant la valorisation des toits des bâtiments par l'installation de panneaux solaires.

Enfin, il se pourrait qu'en dépit des efforts effectués pour maîtriser les consommations, la forte attractivité du territoire vienne augmenter la consommation d'énergie de Liffré-Cormier.

La synthèse des contributions (cf. annexe pour retrouver le détail)

Sujet A : Le bâti

Les pistes d'enjeux pour le PCAET

- **Accompagner la réhabilitation, de l'état des lieux jusqu'à la réalisation des travaux**
- **Communiquer/informer de manière claire sur les différentes solutions afin de faciliter le choix et les décisions des habitants**
- **Diversifier les modes de chauffage pour réduire la part de l'électrique**
- **Favoriser les constructions en bois, et plus généralement les éco-matériaux**
- **Développer des aides financières pour les constructions neuves à forte performance environnementale ; faire évoluer les offres de prêt pour intégrer le coût des charges liées au chauffage**
- **Développer des systèmes de récupération d'eau**
- **Généraliser les systèmes d'éclairage à détecteurs de mouvement**
- **Utiliser les documents de planification (PLU, PLH) et les outils d'aménagements (ex. règlement de lotissements) pour améliorer la performance énergétique des logements**

Enjeux portant sur la qualité de l'air :

- **Améliorer la qualité de l'air en travaillant sur les matériaux, les produits ménagers, la ventilation des bâtiments et sensibiliser le public à ce sujet**

La synthèse des contributions (cf. annexe pour retrouver le détail)

Sujet B : L'aménagement du territoire et la mobilité

Synthèse des atouts et des faiblesses

La présence d'équipements structurants sur le territoire (lycée, culture, santé, commerces...) et, dans une moindre mesure, le déploiement de la fibre optique (utile au télétravail) peuvent concourir à réduire les déplacements.

La voiture individuelle occupe une part prépondérante dans les déplacements sur le territoire.

Les participants mentionnent l'insuffisance des transports en commun en général, notamment en direction des nœuds de mobilité comme l'accès à l'axe Rennes-Fougères à Liffré ou les gares avoisinantes. Le caractère dispersé de l'habitat constituerait un frein important pour leur développement. Par ailleurs, un système de transport à la demande (la Coccinelle) et des aides au transport en commun ont été mis en place par la collectivité mais ne sont pas assez développés.

Concernant les aménagements favorisant les alternatives à la voiture thermique individuelle, le territoire dispose de plusieurs aires de covoiturage

formelles et informelles et d'un réseau de bornes de recharge électrique (bien que limité: 3 bornes sur le territoire). On constate également la présence de ressources assez importantes pour envisager le développement de stations bioGNV. En revanche, si les OAP des PLU prennent en compte les déplacements piétons, il apparaît clairement que le réseau actuel de pistes cyclables demeure insuffisant pour inciter à effectuer les liaisons inter et intra communales à vélo.

Le caractère dispersé de l'habitat à Liffré-Cormier constitue également un frein en matière d'aménagement durable (mise en place de réseaux de chaleur, etc.). Les objectifs du SCOT du Pays de Rennes offrent néanmoins de bonnes orientations en promouvant des opérations d'habitat moins consommatrices de foncier. On notera enfin l'impact négatif de l'autoroute sur la qualité de l'air à Liffré-Cormier.

La synthèse des contributions (cf. annexe pour retrouver le détail)

Sujet B : L'aménagement du territoire et la mobilité

Les pistes d'enjeux pour le PCAET :

- **Développer les liaisons vers les pôles d'échange multimodal**
- **Développer des pistes cyclables directes et sécurisées sur les liaisons inter, intra et extra communales**
- **Limiter l'auto-solisme** en favorisant le transport en commun (politique sociale, jusqu'à la gratuité ?) et en accompagnant les citoyens et les entreprises dans leurs changements de mobilité
- **Favoriser de nouveaux rapports à la voiture** : autopartage, voiture mutualisée, motorisations plus vertueuses
- **Encourager d'autres modèles d'habitat** (habitat groupé, collectif) afin de limiter l'impact de l'habitat diffus, notamment dans les villes centre
- **Maintenir et développer les équipements, les emplois et les services sur le territoire** afin de limiter les déplacements

Enjeux liés à l'adaptation au changement climatique :

- **Travailler sur les îlots de fraîcheur, la végétalisation, la gestion de l'eau dans l'aménagement**
- **Préserver la trame verte et bleue**

La synthèse des contributions (cf. annexe pour retrouver le détail)

Sujet C : Les activités économiques

Synthèse des atouts et des faiblesses

Le territoire héberge plusieurs entreprises œuvrant en faveur du développement durable. On retrouve notamment des activités de recyclage comme Sotrav, GAEC Champ Fleury, Alzéo Environnement et plusieurs déchèteries ; l'entreprise Gasnier compétente en écoconstruction et Canon qui renvoie une image positive et responsable. En termes d'équipements, les ateliers relais et la zone Chedeville, labellisée Qualiparc, apparaissent comme exemplaires en termes de consommation énergétique.

Concernant les circuits courts, les participants ont identifié plusieurs opportunités de développement au vu des ressources du territoire : l'approvisionnement énergétique grâce à la méthanisation, le développement de la filière bois pour alimenter les besoins du territoire et l'approvisionnement local des cantines publiques. On remarquera qu'au niveau des circuits courts en général, il n'existe pas d'offre de regroupement de producteurs locaux sur L2C.

On constate par ailleurs que la méconnaissance des entreprises entre elles constitue un frein à la mise en œuvre de l'économie circulaire sur le territoire. Cependant, un réseau de chefs d'entreprise est en cours de création (BNI) et pourrait contribuer à améliorer cette situation.

Enfin, la proximité du bassin rennais via l'A84 peut constituer à la fois une force et une faiblesse pour Liffré-Cormier : d'un côté elle est un levier d'attractivité pour le territoire, de l'autre elle contribue à accentuer les déplacements pendulaires et le transport routier dans le secteur, avec ses conséquences sur la qualité de l'air et la consommation d'énergie.

La synthèse des contributions (cf. annexe pour retrouver le détail)

Sujet C : Les activités économiques

Les pistes d'enjeux pour le PCAET :

- **Développer les circuits courts** : alimentation, approvisionnement matière et énergie, traitement des déchets... Via l'identification de possibilités locales
- **Valoriser les bonnes pratiques, donner de la visibilité aux produits locaux et valoriser les entreprises exemplaires**
- **Améliorer la connaissance inter entreprises**
- **Aider à la création de commerces de proximité** (épicerie, boulangerie)
- **Améliorer les transports domicile-travail et les transports logistiques, vers des flottes de véhicules décarbonés**
- **Développer les énergies renouvelables comme nouveau vecteur de création d'emplois**
- **Encourager les nouveaux modes de travail** : co-working et télétravail
- **Accompagner les entreprises dans leur transition développement durable**

Enjeux liés à l'adaptation au changement climatique :

- **Anticiper les implantations d'activités en fonction des risques naturels**

La synthèse des contributions (cf. annexe pour retrouver le détail)

Sujet D : L'agriculture et la forêt

Synthèse des atouts et des faiblesses

Le patrimoine forestier et les nombreuses prairies de Liffré-Cormier constituent à la fois un atout en termes de séquestration du carbone et une opportunité pour développer davantage la filière bois locale (chauffage et construction). Conscients d'une éventuelle contradiction entre les objectifs de conservation et d'exploitation, les participants ont souligné la nécessité de gérer raisonnablement cette ressource commune. Sur ce point, Liffré-Cormier pourra bénéficier du fait que la proportion de forêts publiques est relativement importante par rapport à d'autres territoires, ce qui offre l'avantage d'avoir un interlocuteur unique pour ces dernières. En dépit de l'importance des ressources en bois présentes sur le territoire, Liffré-Cormier n'offre pas de débouchés suffisants localement, en particulier sur la partie bois-énergie. Cela pourrait s'expliquer par le faible nombre de systèmes de chauffage collectifs utilisant cette énergie, et par la qualité des appareils de chauffage au bois individuels laissant parfois à désirer.

Par ailleurs, certaines zones forestières présenteraient un potentiel éolien. Certains participants interrogent néanmoins les conséquences éventuelles d'un tel projet sur l'écosystème forestier et la biodiversité.

Enfin, les forêts offrent un attrait touristique et récréatif pour le territoire et Liffré-Cormier gagnerait à faire mieux connaître ses chemins forestiers : ils pourraient notamment être davantage utilisés dans les déplacements d'une commune à l'autre, par exemple.

Concernant l'agriculture, l'engagement de certains éleveurs dans la démarche Bleu Blanc Cœur contribue à limiter les émissions de gaz à effet de serre du secteur. Par ailleurs, il semblerait que le territoire dispose de gisements pour le développement de projets de méthanisation. Néanmoins certains participants ont relevé les risques liés aux éventuels conflits entre cultures énergétiques et cultures alimentaires, ainsi que le risque d'appauvrissement des sols lié à une collecte systématique de la matière organique dans les élevages. Les cultures de maïs sur le territoire ont également fait débat durant la discussion : certains participants interrogent en effet la viabilité écologique de ce choix de culture au regard de ses impacts en termes de consommation d'eau. De plus, certains participants ont mis en garde contre la disparition progressive des haies bocagères, liée à l'augmentation moyenne de la taille des surfaces des exploitations. Enfin, l'augmentation de la demande en produits biologiques ou de proximité représente une opportunité à prendre en compte pour le développement de l'agriculture sur le territoire.

La synthèse des contributions (cf. annexe pour retrouver le détail)

Sujet D : L'agriculture et la forêt

Les pistes d'enjeux pour le PCAET :

- **Accompagner les agriculteurs dans la transition écologique** : alimentation animale, mise à disposition de terrains pour développer les circuits courts, optimisation des bâtiments agricoles pour la production énergétique, formation des agriculteurs à des pratiques plus vertueuses
- **Valoriser davantage la ressource locale en bois pour la construction et le chauffage** : développer la filière bois locale. Faire connaître la forêt pour mieux la préserver

Enjeux liés à l'adaptation au changement climatique :

- **Adapter l'exploitation forestière au changement climatique et aux enjeux environnementaux** : introduire de nouvelles essences plus adaptées à l'évolution du climat ; trouver le juste équilibre entre les objectifs de séquestration carbone, d'exploitation forestière et de protection de la biodiversité (impacts de la coupe rase...)

La synthèse des contributions (cf. annexe pour retrouver le détail)

Sujet E : Les énergies renouvelables

Synthèse des atouts et des faiblesses

Bien que la production d'énergie renouvelable soit encore faible à l'échelle de Liffré-Cormier, une dynamique positive est déjà à l'œuvre avec deux stations de biogaz en activité et un projet photovoltaïque à l'étude pour la salle de sport de La Bouëxière. Le territoire dispose par ailleurs de nombreuses ressources locales pour développer les énergies renouvelables : forêts, haies bocagères, biomasse agricole et potentiel bioGNV, surfaces des toits à équiper en panneaux solaires (bâtiments publics, supermarchés, bâtiment agricoles ou industriels), potentiel éolien... Liffré-Cormier pourrait d'autre part s'appuyer sur l'engagement d'associations citoyennes spécialisées et sur TARANIS, afin de faire des citoyens des forces vives pour le développement de projets.

Néanmoins, ces projets peuvent toutefois être freinés par des enjeux règlementaires, des questions relatives à leur acceptabilité sociale (impacts des éoliennes, de la méthanisation) voire des enjeux de rentabilité économique. Les énergies renouvelables reposent également sur des technologies pouvant évoluer rapidement, ce qui peut rendre obsolètes certains équipements (panneaux solaires, pompes à chaleur). Enfin, afin d'être viable, le passage aux énergies renouvelables nécessitera au préalable de maîtriser la demande énergétique à l'échelle du territoire. Il faudra pour cela travailler en amont sur les changements de comportements ainsi que sur la rénovation énergétique des bâtiments les moins performants.

La synthèse des contributions (cf. annexe pour retrouver le détail)

Sujet E : Les énergies renouvelables

Les pistes d'enjeux pour le PCAET

- **Impliquer les citoyens afin de réduire les consommations**
- **Développer l'offre et la demande en énergies renouvelables** à partir de sources locales pour plus d'indépendance énergétique (développer toutes les opportunités locales ; systématiser les ENR pour le transport public ; faire évoluer la réglementation lorsqu'elle constitue un frein ; rôle de la collectivité d'informer les citoyens sur les solutions possibles afin d'accélérer le passage à l'action)
- **Maîtriser l'urbanisation** : exigences des PLU, exigences en termes d'isolation, favoriser le recours aux éco-matériaux et aux énergies renouvelables (*lien avec les sujets A et B*)

L'ensemble des contributions des participants au forum

Sujet A : Le bâti

Les atouts

- Habitat récent : meilleure prise en compte des problématiques environnementales
- Logements relativement performants : assez peu de maisons en classe E,F,G
- Nouveaux modes de chauffage. Ex : pompe à chaleur
- Politique communale : dynamique déjà en cours, intégration de critères environnementaux dans la construction neuve
- Bâtiment collectivités : adhésion Conseil en Energie Partagé de certaines communes dont Liffré depuis 2017
- Richesse du territoire en bois, atout pour construction et chauffage
- Commerces : compétences ALEC « commerçants éclairés » - mais non conventionnée avec LCC
- Maisons individuelles : entreprise compétente et motivée pour constructions performantes : Gasnier

L'ensemble des contributions des participants au forum

Sujet A : Le bâti

Les faiblesses

- Evolution des technologies qui rend obsolètes certaines technologies (pompes à chaleur, panneaux solaires) *[élément intégré dans la synthèse sur les énergies renouvelables]*
- Manque de formation des habitants sur les nouvelles technologies
- Eclairage des magasins et autres la nuit – Encore allumé vers 22h à Liffré
- Isolation pas si performante maison + équipements publics : retour sur investissement pour les écoles
- Restauration des bâtiments sportifs ? Cependant ce ne sont pas les plus consommateurs d'énergie
- Maison individuelles : souvent difficile d'améliorer la performance lorsqu'il y a déjà eu une base d'isolants
- Un pourcentage assez faible de logement social, en moyenne les logements sociaux sont plus performants
- Peu de réhabilitation des anciens logements sociaux énergivore
- Part des conso issues de l'électricité importante – mode de chauffage électrique
- Problématique dans les cahiers des charges des constructeurs pas assez innovante par manque de DTU (pour les programmes de logements) et pourtant volonté communale
- Beaucoup de logements individuels très consommateurs d'énergie => beaucoup de projets à accompagner
- Politique insuffisante pour les ZAE en économie d'énergie, pour montrer l'exemple
- Beaucoup de surfaces de toits (supermarché) mais peu de panneaux solaires
- Compliqué de réhabiliter de manière efficace les commerces (énergie)
- Forte attractivité du territoire qui peut entraîner une plus forte consommation d'énergie

L'ensemble des contributions des participants au forum

Sujet B : L'aménagement du territoire et la mobilité

Les atouts

OAP – PLU :

- PLU et règles de stationnement
- Zones à urbaniser : une opportunité pour appliquer les principes d'économie d'énergie (cahier des prescriptions, études d'impact, OAP)
- Liaisons vers le centre ville pour les piétons intégrées dans l'aménagement
- Chemin piéton pris en compte systématiquement dans les lotissements
- Mixité des publics prise en compte dans les projets d'aménagement

Objectifs Scot du pays de Rennes :

- Des opérations d'habitat moins consommatrices de foncier

Transports en commun :

- Lignes 9a et 9b
- Future ligne de métro – station Via Silva
- Aide au transport collectif par la Coccinelle mais pas assez développé

Zoning :

- Des équipements structurants sur le territoire (lycée, culture, santé, commerces)
- Déploiement fibre optique pour télétravail

Autres contributions :

- 2 nœuds pour le covoiturage
- Réseau de bornes de recharge électrique pour véhicule
- Potentiel biogaz pour développer la mobilité bio GNV

L'ensemble des contributions des participants au forum

Sujet B : L'aménagement du territoire et la mobilité

Les faiblesses

Manque de liaisons en transport en commun :

- Forte dépendance à la voiture individuelle, surtout pour les trajets domicile-travail
- Livré : aucun bus
- Manque de transport en commun vers Liffré pour la Bouëxière – Dourdain, pour profiter de l'axe Rennes-Fougères
- Manque de transport en commun vers la gare de Servon , de la Bouëxière – Dourdain
- Manque de transport en commun vers gares et BreizhGo
- Pas d'aide au transport collectif comme sur Rennes agglo
- TAD : aide au transport collectif par la Coccinelle pas assez développé

Insuffisance des liaisons douces :

- Très peu de pistes cyclables pour inciter à l'usage du vélo
- Pas assez d'aménagements cyclables inter communes
- Vélo pas pris en compte dans les transports mais appréhendé comme un loisir

Habitat :

- Habitat dispersé, prédominance du modèle du pavillon individuel
- Absence de réseau de chaleur (en lien avec l'habitat dispersé)
- Absence d'aide locale à la construction de logements plus écologiques

Autres contributions :

- Quelques bornes électriques sur le territoire ... intérêt des voitures électriques ?
- Ratio d'actifs travaillant hors LCC
- Influence de l'autoroute sur la qualité de l'air
- Pas de prise en compte des enjeux liés à l'énergie grise

L'ensemble des contributions des participants au forum

Sujet C : Les activités économiques

Les atouts

- Opportunité de circuit court énergétique à partir des déchets agricoles (méthanisation)
- Entreprises de recyclage : Sotrav, GAEC Champ Fleury, Déchèteries + déchets verts, Alzeo Environnement
- Canon : image positive et responsable
- Les ateliers relais : exemplaire énergie
- Maison bois Gasnier
- Déjeuner chef d'entreprise (réseau en création BNI)
- Etude impact coworking sur déplacements
- Zone Qualiparc

Les faiblesses

- Economie circulaire : méconnaissance des entreprises entre elles
- Faiblesse énergie renouvelables (production du territoire)
- Faible connaissance de la capacité du territoire à produire / Utiliser des ENR
- Développement filière bois : production bois à proximité du constructeur de maisons en bois
- Eclairage extérieur en zone d'activité
- Organisation commerciale sur le bassin rennais (A84)
- Capacité du territoire importante à accueillir des établissements (A84)
- Circuit court : pas d'offre de regroupement des producteurs locaux sur L2C
- Commerces en centre ville dans des bâtiment vieillissants énergivores, propriétaires non locataires
- Cantine publique : 1 seule réponse aux appels d'offre pour la restauration de 1300 repas par jour

L'ensemble des contributions des participants au forum

Sujet D : L'agriculture et la forêt

Les atouts

- Forte présence de forêts et de prairies : atout pour stockage carbone (gestion raisonnée)
- Proportion de forêts publiques en hausse : un interlocuteur unique
- Potentiel éolien dans la forêt
- Opportunité mobilité douce : utiliser les chemins de forêts pour aller d'une commune à l'autre
- Potentiel bois pour chaufferie et maisons en bois
- L'agriculture : une activité qui stocke du carbone ?
- Bleu blanc cœur
- Opportunité : la population jeune peut inciter à la conversion au bio et aux circuits courts
- Panneaux solaire stabulation

Les faiblesses

- Exploitation forestière et coupe blanche, priorité aux rendements par rapport à la conservation ?
- Chauffage collectif peu développé alors qu'il y a d'importantes ressources disponibles.
- Pas assez de débouchés au niveau du bois-énergie local
- Qualité des appareils de chauffage au bois, notamment individuels ?
- Trop de méthanisation => plus de carbone dans le l'humus, appauvrissement des sols => nuit à l'agriculture
- Augmentation de la taille des parcelles : perte du linéaire bocager... il faut favoriser le maintien des haies bocagères et même procéder à des remises en état
- Un modèle agricole qui tarde à évoluer (rotations des cultures, surfaces en prairie qui baissent)
- Choix des cultures : doctrine du maïs alors que culture inadaptée, consomme trop d'eau
- Cultiver le maïs pour qu'il aille directement dans le méthaniseur... n'y a-t-il pas mieux à faire ?

L'ensemble des contributions des participants au forum

Sujet E : Les énergies renouvelables

Les atouts

Abondance des ressources – potentiel ENR

- Abondance des forêts pour approvisionnement en bois local
- Agriculture : haies bocagères à valoriser, gisement importants de biomasse et potentiel bio GNV
- Surfaces disponibles pour toitures solaires : bâtiments agricoles, industriels, équipements publics.
- Potentiel éolien sur le territoire

Une dynamique ENR déjà à l'œuvre

- Prise en compte du choix de l'énergie dans les projets d'urbanisation
- Existence de 2 unités biogaz
- Un projet photovoltaïque à l'étude pour une salle de sport

Une énergie citoyenne à utiliser

- Pour multiplier les projets ENR
- Force des associations
- Potentiel covoiturage

L'ensemble des contributions des participants au forum

Sujet E : Les énergies renouvelables

Les faiblesses

Des difficultés liées à la maîtrise des consommations, préalable nécessaire aux projets ENR (*lien avec sujet A*)

- Besoin de rénovation énergétique pour les bâtiments résidentiels et tertiaires les moins performants
- Travailler en amont sur la sobriété énergétique (comportements)

Des ENR encore peu développées sur le territoire

- Le bois est relativement peu utilisé pour le chauffage par rapport aux ressources locales disponibles (forêts et bocage)
- Faible part du solaire, éolien inexistant, photovoltaïque collectif presque inexistant

Des difficultés liées à la mise en œuvre des projets ENR :

- Des freins règlementaires qui interdisent certains projets ENR (ONF, Bat France...)
- Des freins liés à l'acceptation citoyenne (éolien, méthanisation)
- Des freins liés à la rentabilité économique des projets
- Des freins liés à la dépendance à la voiture => difficile de verdir les déplacements (électricité, GNV, Hydrogène)

Des effets négatifs pour certains projets ENR :

- Biomasse : les vaches restent à l'étable et ne sont plus dans les prairies (*afin de faciliter la collecte de la matière organique*)